

AB PACKAGING

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE

AU CAPITAL DE 83.846,96 €

SIÈGE SOCIAL : SAINT ROMAIN LE PUY (42610)

ZAC DES ÉPALITS

400 311 072 - R.C.S. SAINT ETIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS

DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2025

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 décembre 2024

LA GÉRANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'S' followed by a flourish, located below the 'LA GÉRANCE' text.

Désignation de l'entreprise : SARL AB PACKAGING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise ZAC DES EPALITS		42610 ST ROMAIN LE PUY	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 40031107200021		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122024	
		N-1 31122023	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété *		Immobilitations :	
Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SARL AB PACKAGING

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :83...847.....)	DA	83 847	83 847
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 385	8 385
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	163 314	163 314
	Report à nouveau	DH	(1 226 547)	(1 062 570)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(240 559)	(163 978)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	2 183	1 850
	TOTAL (I)	DL	(1 209 379)	(969 152)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 251 397	863 836
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	80 387	736 215
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	626 588	719 241
	Dettes fiscales et sociales	DY	522 579	395 613
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	223 265	448 444
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	8 675	24 040
	TOTAL (IV)	EC	2 712 890	3 187 390
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 503 511	2 218 237
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	819 446	2 396 251
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	107 411	22 306

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	182 732
Valeurs mobilières de placement	46
Total	182 778

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 645
Dettes fiscales et sociales	68 442
Autres dettes	12 400
Total	111 486

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	45 956
Total	45 956
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	8 675
Total	8 675

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de
Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre
d'affaires est de Euros et dégageant un déficit de 240 559,47- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a été placée en redressement judiciaire en date du 11 juin 2024. Le passif existant au 11 juin 2024 a été regroupé par poste (emprunts, banques, fournisseurs, AGS, état et organismes sociaux).

Pour les tableaux de ventilation des dettes, le passif au 11 juin 2024 a été reporté uniformément sur une durée de 10 ans, le plan d'apurement de ce passif n'étant pas arrêté.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

Engagements financiers

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

GARANTIE BPI SUR LES PGE A HAUTEUR DE 90 % SOIT 700 000 * 90 % = 630 000 €	630 000
Total	630 000

AB PACKAGING

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE

AU CAPITAL DE 83.846,96 €

SIÈGE SOCIAL : SAINT ROMAIN LE PUY (42610)

ZAC DES EPALITS

400 311 072 - R.C.S. SAINT ETIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS

DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2025

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 décembre 2024

QUATRIÈME DÉCISION

L'associé unique constate que la **perte** de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élève à **240.559,47 €** et décide des affectations suivantes :

- Affecté au compte "REPORT A NOUVEAU",
soit la somme de..... 240.559,47 €

Le compte de "**AUTRES RÉSERVES**" présentera un solde créditeur de **163.313,74 €** et le compte « **REPORT A NOUVEAU** » un solde débiteur de **1.467.106,96 €**.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédents à celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

LA GÉRANCE,

